

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 045-200070183-20230928-2023\_159-AR

S'LO

# Département du Loiret

Communauté de communes des Terres du Val de Loire



## Commune de Mézières-lez-Cléry



### PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision allégée

EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE

Arrêté le 24/05/2012

Approuvé le : 30/01/2013

« annexé à la délibération du conseil communautaire du 28/09/2023

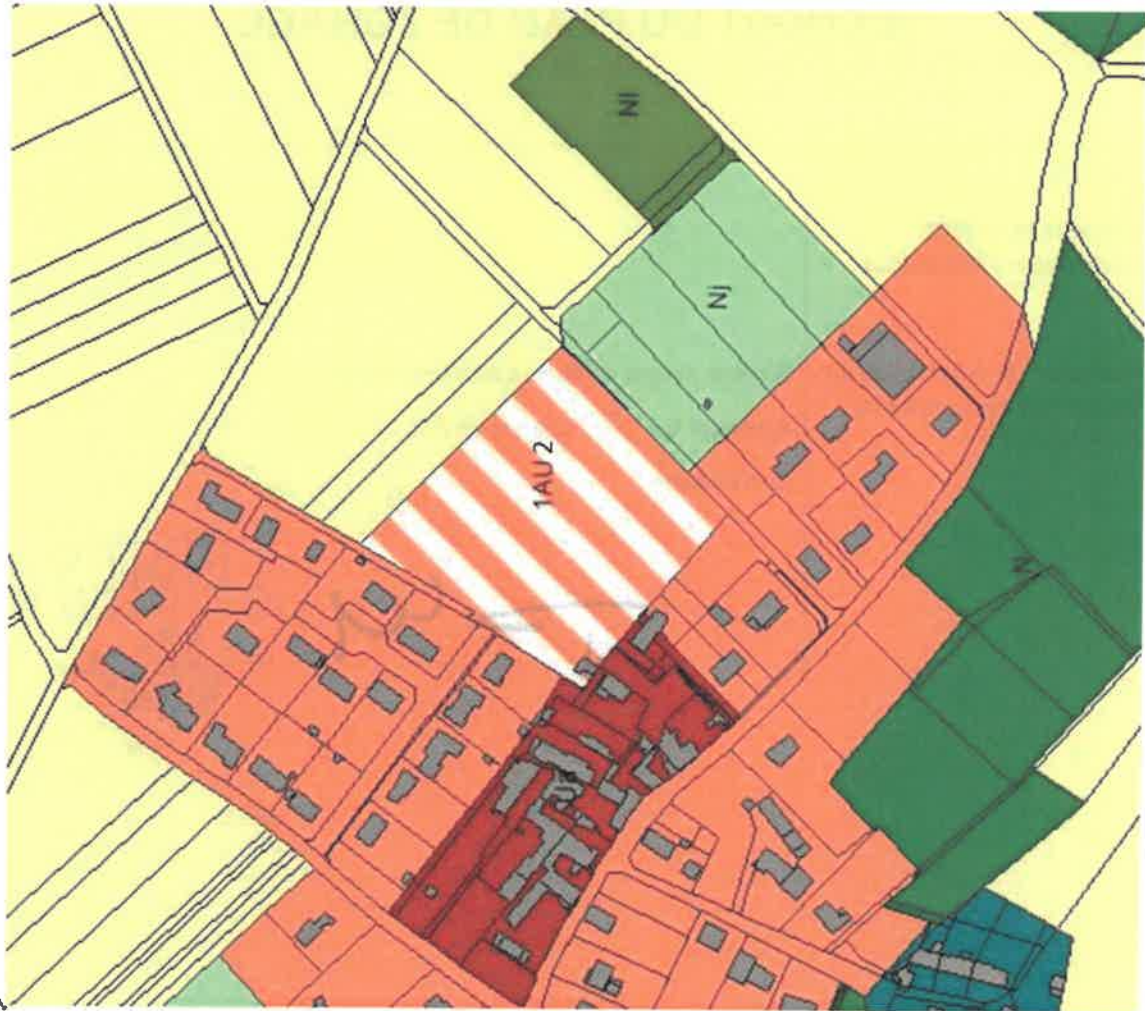
Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Approuvé le : 28 septembre 2023

La Présidente :



Communauté de communes des Terres du Val de Loire - Plan Local d'Urbanisme de Mézières-lez-Cléry - Révision allégée - Zonage



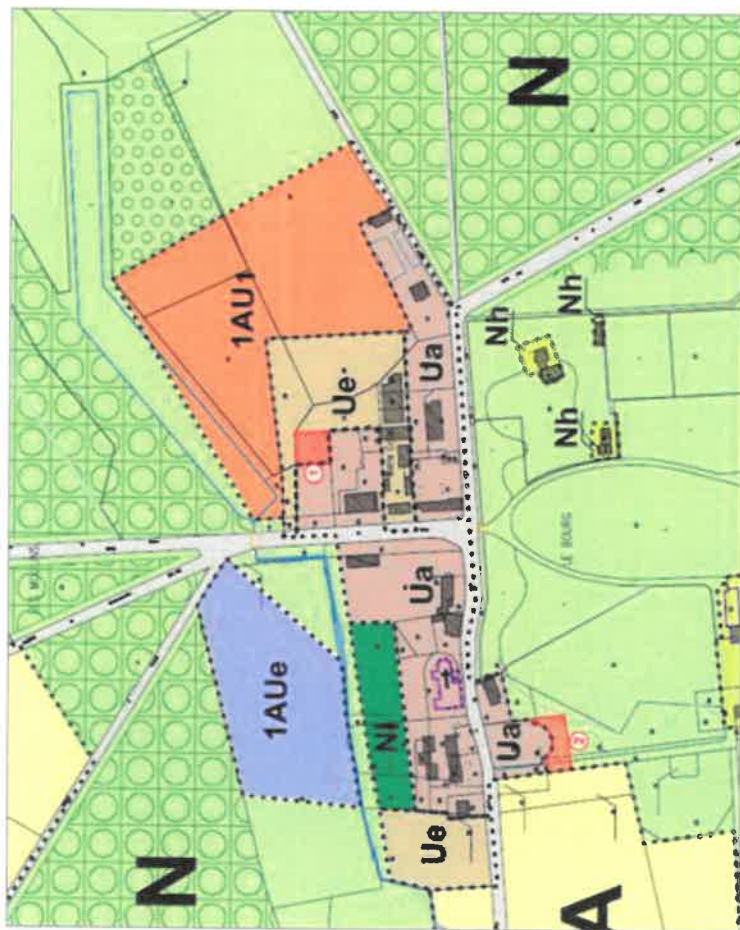
Légende

- Limite communale
- ..... Limite de zone
- Ua** Zone urbaine bâti ancien
- Ub** Zone urbaine bâti récent
- Ub1** Zone urbaine Clos de Manthelon
- Ue** Zone urbaine d'équipements publics
- UI** Zone urbaine industrielle
- 1AU2** Zone d'urbanisation future à court terme à dominante habitat
- 1AUe** Zone d'urbanisation future à court terme à dominante équipements publics
- A** Zone à vocation agricole
- Ah** Zone agricole bâtie
- N** Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement

- N\*** Secteurs ou sont autorisés les aménagements et les équipements démontables permettant le passage de convoyeurs de matériaux vers et depuis les zones de carrières avoisinantes
- NDc** Secteurs protégés en raison de la richesse du sol et du sous-sol (carrières) au titre de l'article R123.11c du code de l'urbanisme
- Nh** Zone naturelle centre d'enfouissement technique
- NJ** Zone naturelle hameaux et écarts
- NJ** Zone naturelle jardins
- NI** Zone naturelle à vocation de loisirs
- Np** Zones naturelles à vocation d'équipements photovoltaïques
- Espaces boisés classés
- Bâtiments identifiés au titre de l'article L123.1.5-7° du Code de l'urbanisme
- Plantations à order
- Cônes de vue protégés et identifiés au titre de l'article L123.1.5-7° du code de l'urbanisme
- Emplacement réservé
- Zone de bruit (256m)



Communauté de communes Terres du Val de Loire - Plan Local d'Urbanisme de Mézières-lez-Ciéry – Révision allégée – Zonage



**Légende**

- Limite communale
- ..... Limite de zone
- Ua** Zone urbaine bâti ancien
- Ub** Zone urbaine bâti récent
- Ub1** Zone urbaine Cios de Marivallon
- Ue** Zone urbaine d'équipements publics
- Ui** Zone urbaine industrielle
- 1AU1** Zone d'urbanisation future à court terme à dominante habitat
- 1AUe** Zone d'urbanisation future à court terme à dominante équipements publics
- A** Zone à vocation agricole
- Ah** Zone agricole bâtie
- N** Zone naturelle protégée pour la qualité de son environnement

- N°** Secteurs où sont autorisés les aménagements et les équipements démontables permettant le passage de convois de matériaux vers et depuis les zones de carrières avoisinantes
- NDc** Secteurs protégés en raison de la richesse du sol et du sous-sol (carrières) au titre de l'article R123.11c du code de l'urbanisme
- Nh** Zone naturelle centre d'enfouissement technique
- Nj** Zone naturelle hameaux et écarts
- Nl** Zone naturelle jardins
- Ni** Zone naturelle à vocation de loisirs
- Np** Zone naturelle à vocation d'équipements photovoltaïques
- ES** Espaces boisés classés
- BI** Bâtiments identifiés au titre de l'article L123.1.6-7° du Code de l'urbanisme
- PL** Plantations à critère
- CV** Cônes de vue protégés et identifiés au titre de l'article L123.1.5-7° du code de l'urbanisme
- ER** Emplacement réservé
- ZL** Zone de bruit (250m)

